AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

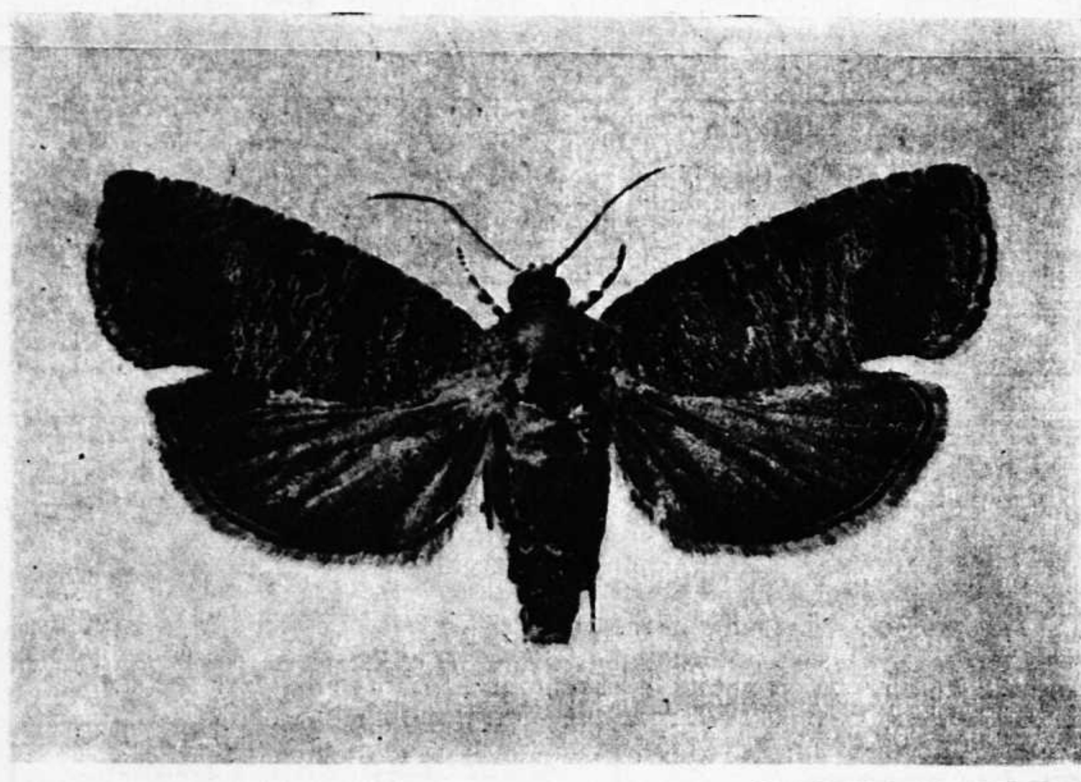
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

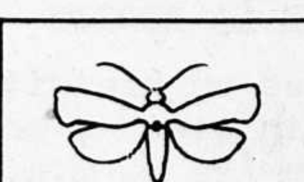
C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 33
7 JUIN 1963

LE CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

On a pu déjà observer au printemps sur pommes et sur poires, les dégâts caractéristiques des Hoplocampes : galeries superficielles et surtout grands trous ronds à bords nets, comme faits à l'emporte-pièce, et dans quelques vergers, les méfaits d'une tordeuse qui ronge la surface des jeunes fruits. Par contre, on n'a pas encore observé de dégâts du Carpocapse, dont les premiers papillons viennent seulement d'éclore.





— Adulte de Carpocapse, ailes étalées.
(Photo Baggiolini - St. Féd. Essais agricoles - Suisse)

Il a déjà été question à plusieurs reprises dans notre rubrique mensuelle de cet ennemi des arbres fruitiers. Son importance économique dans la région parisienne est telle qu'il paraît utile de rappeler les principaux caractères de son évolution.

Le traitement d'hiver ou au départ de la végétation est sans effet sur les chenilles protégées dans les cocons.

Les chenilles qui abandonnent les fruits parasités durant leur séjour dans les locaux de conditionnement ou de conservation, vont tisser leur cocon sur les parois des locaux ou des emballages. Les papillons issus de ces chenilles éclosent à une époque différente de ceux qui sont nés dans les vergers. Il est recommandé de fermer les portes et les fenêtres de ces locaux pour empêcher la diffusion de ces papillons dans les vergers.

Le Carpocapse hiverne à l'état de chenilles abritées dans des cocons tissés dans les anfractuosités de l'écorce ou bien dans le sol. Ces cocons sont très rares sur les troncs à surface lisse ou débarrassés des vieilles écorces.

Les papillons, de couleur gris brun, de 2 cm. environ d'envergure, éclosent vers fin mai. Leur vol est crépusculaire.

Ces papillons ne sont actifs, ne s'accouplent et pondent que si la température dépasse 15° au crépuscule, aussi peuvent-ils être présents dans le verger sans pour cela constituer un danger immédiat, si les conditions climatiques ne leur sont pas favorables.

La durée d'incubation des oeufs varie avec la température, le développement de l'embryon étant pratiquement nul au-dessous de 10°. Un temps relativement long peut alors s'écouler entre la ponte et l'éclosion des jeunes chenilles, rendant sans effet tout traitement effectué dès l'apparition des premiers papillons.

La jeune chenille pénètre dans le fruit, après un délai de quelques jours, appelé "stade baladeur". C'est pendant ce délai qu'elle doit être détruite, aussi le traitement doit-il être appliqué juste avant l'éclosion.

La larve évolue dans le fruit attaqué pendant un mois environ, puis l'abandonne pour aller tisser un cocon sur le tronc de l'arbre-hôte. Elle y passe l'hiver, ou bien s'y nymphose pour donner un nouveau papillon vers fin juillet, début août. Les chenilles de cette nouvelle génération s'attaquent aux fruits à l'approche de la récolte.

.....

Photo extraite de la brochure éditée par ACTA - Paris : "Le Carpocapse des Pommes et des Poires"

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Avec le temps plus chaud et plus humide, de nouveaux périthèces sont arrivés à maturité. Les risques de contaminations primaires sont actuellement importants. Une sortie de taches est à prévoir vers le 10 juin. Les dernières pluies ont diminué l'efficacité du traitement du 30 mai. En conséquence, un traitement devra être appliqué à partir du 10 juin.

Bien entendu, en cas de pluies orageuses très importantes, ayant "lessivé" le dernier traitement en quasi totalité, l'application est à renouveler dès que possible.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les tous premiers adultes sont apparus depuis les 20-25 mai. Toutefois les conditions climatiques ne sont favorables à l'activité du ravageur que depuis le 25 mai et surtout depuis la fin de la semaine dernière. Les premières éclosions se produiront, en nombre faible, à partir du 10 juin.

Dans les vergers où l'on veut assurer une protection maximum un traitement devra être réalisé dès réception du présent avis.

Pour les autres vergers, un traitement ne devra intervenir que dans les secteurs chauds. Il sera appliqué du 13 au 15 juin inclus.

Pour les secteurs froids, où les papillons sont encore très rares, attendre un avis ultérieur.

N O T E : Dans les secteurs chauds, où les dégâts de Carpocapse sont généralement peu importants, ce premier traitement pourra être différé.

GRANDES CULTURES

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Après un premier cycle du 23 mai à fin mai début juin, les dernières pluies ont généralement été de trop courte durée pour entraîner une apparition de taches. Toutefois, des pluies orageuses localement importantes se sont produites. Dans les champs où l'eau aurait pu séjourner,une surveillance très attentive devra être faite dès la fin de la semaine. En cas d'apparition de taches, intervenir immédiatement.

N O T E : Le concours Mildiou reste ouvert. Aucune tache ne nous a encore été signalée, bien qu'il en ait été notées sur tas de déchets depuis le 10 mai.

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

MOUCHE DE LA CERISE

Appliquer un traitement dès réception avec un produit à base de D.D.T. (125 g. de matière active par hl. ou à partir du 13 juin avec un produit à base de Diméthoate (30 g. m.a.), Fenthion (50 g. m.a.) Diazinon (20 g. m.a.) Oléoparathion (25 g. m.a.).

La législation interdit l'emploi du D.D.T., du Fenthion, des parathions, moins de 15 jours avant la récolte et celui du Diméthoate moins de 7 jours avant la récolte.

V I G N E

MILDIOU - OIDIUM - VERS DE LA GRAPPE

Effectuer un traitement dès réception du présent avis.

GRANDES CULTURES

PEGOMYIE DE LA BETTERAVE

Le traitement conseillé fin mai a dû détruire les larves déjà écloses à cette date, ainsi que celles écloses ultérieurement. La majorité des éclosions larvaires s'est produite entre le 25 mai et le 5 juin. Surveiller néanmoins les cultures.

Les pucerons sont toujours peu nombreux. Surveiller les cultures et intervenir si nécessaire. Tenir compte de la présence des prédateurs (larves de coccinelles,syrphes..)

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière note parue : 27 mai 1963.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer - Montreuil (Seine)